



Bulletin Municipal

Décembre 2019

Chemins des Moulins



EDITO MAIRE

Chers habitants de Moulins-sur-Tardoire,

Nous sommes déjà à la fin de la première année d'existence de notre nouvelle commune. En un an, Moulins-sur-Tardoire a bien grandi. L'organisation de son fonctionnement est en place pour affronter les aléas de la vie communale et les réformes de l'Etat. Les différents projets que j'avais annoncés en début d'année 2019, vont être achevés d'ici la fin du mandat.

En 2014, je me suis engagé, avec des projets ayant tous pour objectif d'améliorer la vie quotidienne de l'ensemble des habitants. Je suis fier d'avoir honoré, avec mon équipe, ces engagements. En 6 ans, ce sont 5 appels d'offres organisés et un nombre considérable de demandes de subvention rédigées qu'il a fallu, par la suite, défendre et argumenter. En 6 ans, soyez-en certains, je n'ai pas compté mes efforts, au détriment de ma vie personnelle, familiale et professionnelle.

Cependant, cela n'est pas vain. La preuve en est, qu'avec l'action du Maire comme chef d'orchestre, on peut réussir, ensemble, des projets qui semblaient pourtant impossibles par le passé. De plus, tous ces projets ont pu être réalisés sans augmentation des taux communaux, preuve d'un suivi financier rigoureux.

Pour ma part, cet édito sera le dernier. En mars prochain, comme je l'ai déjà annoncé, je ne serai pas candidat. Je souhaite prendre du temps pour ma famille, pour moi-même également, et saisir des opportunités professionnelles auxquelles j'avais renoncé pendant mon mandat.

L'avenir de la commune va prochainement dépendre de vous. Il vous faudra élire 19 nouveaux conseillers qui peuvent être répartis sur une ou plusieurs listes, complètes ou non. Je fonde ma confiance sur cette nouvelle équipe qui aura, je n'en doute pas, cette même dynamique, ce même esprit d'équité et à cœur de défendre les intérêts communaux avant tout intérêt personnel.

Je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année, et pour ceux qui le peuvent, de vous ressourcer en famille, car chaque jour qui passe est un don, dont on ignore l'importance. Je vous donne rendez-vous le **samedi 11 janvier à 18h00**, dans la nouvelle salle polyvalente de Rancogne, pour débiter cette nouvelle année par le partage d'un moment convivial.

Yves Gonzalez-Rémartinez
Maire de Moulins sur Tardoire
Maire délégué de Rancogne

EDITO MAIRE DELEGUE VILHONNEUR

Madame, Monsieur

En cette période un peu chaotique où certains ne savent plus comment exprimer leur désarroi , je souhaite avant toute chose que les fêtes qui s'ouvrent devant nous soient un moment de joie et de bonheur partagé et qu'elles puissent apaiser les tourments et les souffrances du plus grand nombre.

Des moments de joie et de plaisir partagés nous nous efforçons, à notre niveau, par le biais de nos associations de vous en proposer. Je profite de ce bulletin municipal pour féliciter et remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre ce tissu associatif générateur de joie et de plaisir.

Au-delà de la situation nationale et générale je pense que nous allons nous aussi rentrer dans une période un peu chaotique. Je sais par expérience que les mois qui précèdent une élection municipale sont toujours un peu compliqués. L'approche de la campagne électorale réveille souvent les égos et les ambitions de certains, je ne serai pas candidat aux prochaines élections et par conséquent je ne rentrerai pas dans cette tourmente. Je continuerai à œuvrer pour le bien commun jusqu'au dernier jour de ce mandat.

Mes chers amis, qu'elles que soient les difficultés que vous traversez au quotidien, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, qu'elles soient un grand moment de bonheur et de joie.

Bonnes fêtes à tous.

Vivian Varneau

Maire délégué de Vilhonneur



BONNE ANNEE 2020

Les agents communaux et les élus du conseil municipal vous souhaitent une bonne année 2020. Que les fêtes soient riches de joie et de gaité et que cette nouvelle année 2020 déborde de bonheur et de prospérité.



COMMISSION BÂTIMENTS - VOIRIE

Salle polyvalente de Rancogne

Les travaux sont déjà bien engagés, c'est l'entreprise AD Bâtiment qui réalise la totalité du chantier. Les huisseries sont posées, l'assainissement est réalisé, l'isolation et le doublage placo sont terminés. Les travaux intérieurs seront bien avancés, ce qui nous permettra de nous retrouver pour les vœux de la nouvelle année. Il restera les travaux extérieurs (terrasse, clôture, enduit ...). La mise à disposition pour la location ne se fera qu'après réception finale des travaux et validation de la commission sécurité.



Aménagement secrétariat

La mairie de Vilhonneur étant le siège de la commune nouvelle Moulins-sur-Tardoire, nous avons souhaité faire quelques aménagements pour optimiser l'espace et offrir aux agents administratifs un cadre de travail plus adapté. L'ancienne salle du conseil a été séparée en deux parties, un petit bureau pour permettre aux élus de recevoir le public dans un endroit dédié, avec le respect de la confidentialité. Un autre bureau a été créé pour permettre de dissocier l'accueil des autres activités de la mairie pour leurs meilleures répartition. Tout ces travaux ont été confiés à des entreprises locales avec aussi la participation de nos agents techniques.



Accueil du public



Autres activités administratives
et financières



Bureau pour accueil confidentiel

Salle du conseil municipal

Nous avons transféré la salle du conseil dans l'ancienne classe de l'école. Cette pièce ayant beaucoup souffert suite à la grêle de 2018, le parquet a été entièrement rénové, les luminaires remplacés. Les agents techniques ont installé des panneaux phoniques récupérés à la salle polyvalente de Rancogne « rien ne se perd ». L'indemnité, suite au sinistre du 4 juillet 2018, de l'assurance nous a permis de limiter le coût de cette opération. Nous avons maintenant une salle parfaitement adaptée aux réunions et surtout une salle de mariage digne de ce nom.



Atelier communal

L'agrandissement du hangar communal est en cours, les travaux ont été confiés à l'entreprise Puyzillou. Le terrassement est fait, les accès et le cheminement sont terminés. Les supports béton, porteurs de la charpente métallique, sont réalisés.

Cet agrandissement permettra aux agents techniques de disposer d'un espace plus approprié pour le matériel, de doubler la surface de stockage pour mettre à l'abri les différents véhicules : camion, tracteurs, remorques et autres matériels encombrants.



Salle polyvalente de VILHONNEUR



Suite à l'appel d'offre, la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architectes Adobe d'Angoulême. La reconstruction se fera à l'identique du bâtiment existant, cette décision a été prise pour simplifier les démarches (périmètre ABF) et surtout pour limiter le coût. L'indemnisation de l'assurance

ne couvrant pas la totalité des frais, il était important pour nous de maîtriser les dépenses et surtout ne pas voir trop grand pour éviter d'avoir un reste à charge trop important.

Seul l'aménagement intérieur du bâtiment sera repensé pour plus de confort et répondre aux nouvelles normes. La procédure est certes un peu longue mais nous avons bon espoir, cette salle polyvalente nous manque énormément.

Les travaux devraient débuter courant 2020.



COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CHEMINS

Sujets abordés et débattus lors du second semestre

CIMETIERES



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé interdit aux collectivités territoriales d'utiliser ou de faire utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant du domaine public ou privé.

Pour être en accord avec le cadre réglementaire et amorcer une démarche de développement durable, la commission a proposé l'engazonnement des allées secondaires des cimetières et un désherbage mécanique pour le reste de l'espace.



PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Dépendant du service de l'Aménagement du Département qui doit effectuer au préalable un inventaire exhaustif des nos chemins sur le secteur de Vilhonneur, cette démarche ne pourra être finalisée que courant 2020.

Conformément aux engagements pris pour le secteur de Rancogne, les régularisations demandées par le Département (emprise de plusieurs chemins et actualisation cadastrale à la Forge) ont été menées durant ce second semestre.

CHEMINS RURAUX

Un inventaire des chemins nécessitant le passage d'un lamier pour l'élagage des branches hautes a été fait pour une demande d'intervention d'une entreprise spécialisée durant l'hiver afin de faciliter la circulation des engins agricoles.

Une campagne d'entretien « courant » va être engagée en régie par le service technique de la commune durant l'hiver (empierrement, élagage, sécurisation).

ITINERAIRES DE RANDONNEE

À la suite du contre temps lié à l'indisponibilité du technicien du Département en charge de notre dossier, le projet d'itinéraires de randonnée a été reporté.

Quoiqu'il en soit, pour impulser notre volonté de valoriser notre territoire, un circuit inspiré de la Balade du Vendredi qui s'est déroulé le 30 août dernier sur notre commune, va tout de même être balisé en ce début d'année. L'itinéraire a pour but de mettre en avant les lieux emblématiques de Moulins-sur-Tardoire et d'être accessible à tout public.



Grotte du Placard
(Vilhonneur)



Etang Landaudrie (Rancogne)



Gué Romain (Vilhonneur)



COMMISSION FINANCES

Bilan des opérations d'investissement au 5 Novembre 2019

Salle polyvalente de Rancogne

	Budget Prévisionnel	Prévisions	Réalisé novembre 2019
Dépenses	220 000 €	198 068,04 €	101 390,35 €
Recettes	60 000 €	94 750,00 €* (versement fin travaux)	

Fin des travaux intérieur décembre 2019 et les extérieurs premier trimestre 2020.

* : Département 32 250 € et DETR 62 500 € (**D**otation d'**E**quipement des **T**erritoires **R**uraux)

Salle polyvalente de Vilhonneur

	Budget Prévisionnel	Prévisions	Réalisé novembre 2019
Dépenses	560 000 €		3 448,53 €
Recettes		86 736 €* (versement fin travaux)	

Une indemnisation Groupama de 392 101 € sera créditée sur le budget fonctionnement.

Une demande de subvention vers le département sera faite (80 % du reste à charge)

Début des travaux : premier trimestre 2020

* : DETR 51 000 € et DSIL 35 736 € (**D**otation de **S**outien à l'**I**nvestissement **L**ocal)

PDIPR

	Budget Prévisionnel	Prévisions	Réalisé novembre 2019
Dépenses	46 256,00 €	29 672,56 €	17 894,80 €
Recettes	44 100 €		8 763,75 €

Le projet initial a été revu à la baisse. La Rochefoucauld-en-Angoumois n'a pas souhaité s'associer à notre démarche de liaison entre nos deux communes, pour des raisons budgétaires (non prévu au budget 2019). La validation d'itinéraires de randonnées est dépendante de la disponibilité du service départemental (voir article page 8). Réalisation dans le premier trimestre 2020 d'une passerelle et balisage d'un circuit pédestre.

Garage communal

	Budget Prévisionnel	Prévisions	Réalisé novembre 2019
Dépenses	40 000 €	27 604,00 €	6 755,04 €
Recettes	0,00 €	11 337,60 € (versement fin travaux)	

Prévision fin des travaux : courant 2020



C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale

Aides aux familles



Aide sociale	Montant	Bénéficiaires
Soutien administratif	495 €	5 familles sinistrés
Voyages scolaires	430 €	7 enfants
Activités extra-scolaires	1 100 €	22 enfants

Repas des aînés



Le 29 septembre, les habitants de 65 ans et plus, de Moulins-sur-Tardoire, étaient conviés par la Municipalité et le CCAS, au traditionnel repas des aînés.

Nos salles des fêtes étant en cours de restauration, exceptionnellement, celui-ci s'est déroulé à Bunzac dont la salle a été gracieusement prêtée pour l'occasion.

Après le discours conjoint de bienvenue prononcé par Messieurs les Maires Y. Gonzalez-Rémartinez (Moulins-sur-Tardoire) et J-F Beaucourt (Bunzac),

l'après-midi s'est déroulé dans une bonne ambiance autour d'un copieux repas servi par le traiteur Monsieur Puyfaud.

C'est au rythme des chansons interprétées par les sympathiques « Pépés-Moustachus », que bon nombre de convives a évolué sur la piste de danse.

Ce fût un moment convivial apprécié, fait de rencontres et de retrouvailles.





ASSOCIATION F.L.P.A. FOYER LOISIRS ET PLEIN AIR

Malgré une diminution de 30% de la subvention communale, et grâce à des sponsors privés, le Foyer Loisirs Plein Air de Rancogne a pu honorer ses engagements pris lors de l'assemblée générale du 19 janvier 2019.

La bibliothèque est ouverte deux après-midi par semaine.

La gymnastique volontaire a lieu une fois par semaine à Bunzac.

L'ensemble des manifestations habituelles a eu lieu (en plus de celles relatées dans le précédent bulletin municipal).

SAINT-JEAN

Le samedi 29 Juin 2019, la manifestation de la Saint-Jean organisée par le FLPA sur le terrain de Monsieur BREJOU a rencontré encore un grand succès. Quatre moutons et demi ont été nécessaires pour accueillir 160 personnes. Un grand merci aux bénévoles qui ont organisé et installé durant 5 jours toutes les infrastructures (Tivoli, toilettes, eau, groupes électrogènes, buvette, cuisines...), permettant ainsi d'assurer cette manifestation et celle des véhicules d'antan le lendemain.

VEHICULES D'ANTAN

Le dimanche 30 Juin, pour la 7^{ème} année consécutive, le FLPA a organisé une journée consacrée aux véhicules d'antan. 170 exposants de voitures exceptionnelles et des tracteurs ont participé. Un concours de labour de motoculteurs, comptant pour une manche du championnat, a attiré de nombreux visiteurs. Même un attelage de baudets du Poitou, dressés à cet effet, a



fait une démonstration. Le repas moules frites du midi rencontre toujours un grand succès et certains visiteurs ne viennent même que pour cela !

RALLYE TOURISTIQUE



Le dimanche 21 juillet, le traditionnel rallye touristique organisé par le Foyer Loisirs et Plein Air de Rancogne a encore battu des records d'affluence. Remise de coupes et lots puis repas ont clôturé la journée. Rendez-vous l'année prochaine (parcours 2020 organisé par les gagnants et les perdants 2019).

BRIC A BRAC



Le bric-à-brac de Rancogne s'est déroulé le dimanche 4 août sur le terrain municipal. Nous avons renoué avec le succès habituel. 70 exposants étaient présents, un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette édition 2019. Rendez-vous le premier dimanche du mois d'août 2020.

REPAS FRUITS DE MER

Et pour clore l'année 2019 le traditionnel repas fruits de mer a eu lieu le 26 octobre à la salle des fêtes d'Yvrac. 168 personnes ont pu déguster un repas préparé par nos soins.



Contact président FLPA: Monsieur Romuald NEBOUT



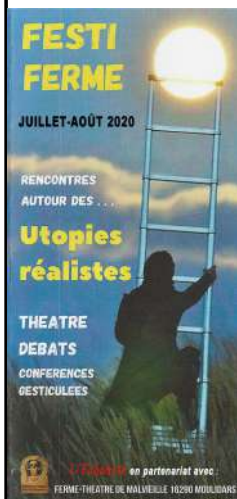
ASSOCIATION L'ENCHANTIE

L'Assemblée générale extraordinaire décidée le 1^{er} mars 2019 n'a pu se tenir que le 17 octobre dernier. Le bilan des manifestations proposées pendant le 1^{er} semestre 2019 a témoigné de la fidélité et de l'intérêt du public : **chaque spectacle a accueilli entre 30 à 40 personnes** et a été suivi d'un moment d'échanges et de convivialité avec les artistes et entre spectateurs.

Le spectacle de la Compagnie Chamboule Touthéâtre « 3 Histoires comme ça » proposé aux écoles **a été vu par 392 enfants** et 375 enfants ont également participé à une médiation avec la comédienne qui s'est rendue dans les 14 classes concernées.

Par ailleurs, courant juillet nous avons appris que la Communauté de communes et la mairie nous ont attribué une subvention pour l'année 2019, mais le nombre de bénévoles actifs reste insuffisant. Le débat qui s'est engagé a souligné l'importance de maintenir des petits lieux comme L'Enchantié pour faciliter l'accès à la culture des publics du milieu rural. Le constat du partenariat qui s'est instauré au fil des saisons avec la Compagnie Théâtre en action, domiciliée à Moulidars, dont les valeurs et les objectifs sont très proches de celles de L'Enchantié et qui connaît également des difficultés, a débouché sur la décision de renforcer ce partenariat.

Cette décision a été approuvée par l'ensemble des présents et va permettre, grâce à la mise en commun de nos moyens, de proposer différentes actions au premier semestre 2020 :



- du 16 au 20 mars : **Théâtre interactif avec des enfants des classes de CE2 à CM2** du territoire autour des thèmes de : **les différences, le handicap, le harcèlement** ... comment réagir, dépasser ces situations ?

- samedi 21 mars à 20h à L'Enchantié et dimanche 22 mars à 17h à la Ferme Théâtre de Moulidars : « **L'Homme semence** » récit musical par la Compagnie Balagan

www.compagniebalagan.com et photo ci-contre



L'homme semence

- mai : **soirée poésie** (date et thématique restent à préciser)

- juillet : participation au Festival d'été de théâtre en action autour de la thématique des **Utopies réalistes** (date et contenu communiqués ultérieurement).

A l'issue de cette période un bilan sera fait pour parler de l'avenir....

ASSOCIATION ACPG CATM TOE OPEX

Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants
Algérie, Tunisie et Maroc, et Opérations Extérieures



En ce jour de commémoration de l'armistice de la guerre 14/18, les anciens combattants et prisonniers de guerre (ACPG CATM TOE OPEX et veuves) de MOULINS-SUR-TARDOIRE auxquels sont associés ceux de MONTBRON, ont participé au devoir de mémoire aux monuments aux morts des communes de RANCOGNE, VILHONNEUR et

MONTBRON. A l'issue des traditionnels dépôts de gerbes, discours et vin d'honneur, les gastronomes se sont retrouvés à la salle des fêtes de PRANZAC pour partager un moment de convivialité avec leurs homologues de cette localité et ceux de CHAZELLES. 70 personnes étaient présentes pour déguster un excellent repas concocté par le personnel du Puy Gourmand.

Contact : Monsieur Jean ROY - tél : 05 45 23 11 67

ASSOCIATION UNCAF

Union National des Combattants en Afrique du Nord



En ce samedi 11 novembre 2019 à 10h30, sur le site de Rancogne, toutes les générations sont rassemblées autour du Monument, afin de rendre hommage aux Morts pour la France de la Grande Guerre 1914/1918.

Après le dépôt de la gerbe, et avant de lire le discours officiel, Mr le Maire Yves Gonzalez-Rémartinez précise qu'il célèbre ce jour sa dernière commémoration en tant que Maire délégué de Rancogne, et Maire de Moulins-sur-Tardoire. Il rappelle la volonté qu'il a affirmée pendant tout son mandat, pour dynamiser, sécuriser et rendre plus solennel, l'hommage fait aux Morts pour la France et remercie la fidèle présence des militaires, sapeurs-pompiers et gendarmes de La Rochefoucauld-en-Angoumois.

Pour l'avenir, Monsieur le Maire souligne la nécessité d'unification des associations d'anciens combattants, prisonniers de guerre, pour former une entité unique. Il met en avant le devoir de mémoire et les valeurs que tout élu de la République se doit d'avoir. Après l'énoncé du discours officiel, la Nation, et ce, depuis 2012, rend un hommage particulier à toutes les filles et fils de France, qui, hier comme aujourd'hui, en opérations extérieures, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. Recueillement et hymnes nationaux ont rythmé cette commémoration. Le traditionnel verre de l'amitié a clos la cérémonie. Contact : Monsieur BONIN – tél : 05 45 23 98 79



ASSOCIATION LILIPUTIENS CLUB AEROMODELISME



Association régie par la Loi 1901 reconnue d'utilité publique et affiliée à la Fédération Française d'Aéromodélisme (F.F.A.M.).

Le Club compte environ une vingtaine de membres. Le terrain est situé au lieu-dit "Les Brûlés" à Villhonneur.

Nous disposons d'une piste en herbe de 160 m de long et d'infrastructures nécessaires à l'envol de nos aéronefs (petits et gros avions, hélicoptères, planeurs, drones...).

Vous nous trouverez essentiellement, si les conditions météo le permettent, les samedis et dimanches après-midi autour de nos machines.

Nous vous accueillerons avec grand plaisir, répondrons à vos questions, essaierons de vous faire partager notre passion et pourquoï pas de susciter de nouvelles vocations.

Une plaque à la mémoire de Jean-Louis Ragot dit "Dada" a été scellée à l'entrée du site. Jean-Louis était un membre très actif au sein du Club et d'une grande disponibilité auprès de tous. Le terrain porte désormais son nom.

Pour tous renseignements ou adhésions, vous pouvez contacter le Président Pascal ROUX au 06 28 49 40 13.

Activité 2019 : Nous avons exposé quelques modèles réduits lors de la journée "Voitures d'Antan" à Rancogne le 30 juin 2019.

Manifestation décembre 2019 : Téléthon le 8 décembre 2019.

Pour 2020 : Soirée Théâtre avec la Troupe Jeux de Planches "Riffoin dans l'Héritage" le 18 janvier 2020 à 20h Salle des Fêtes de Bunzac.

Renseignements et réservations: 06 80 74 01 36 ou 06 28 49 40 13.

SECTION DANSE



La section danse des Liliputiens reprendra ses activités début 2020.

Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues et peuvent contacter le 06 30 08 42 34.



ASSOCIATION PIERRE ET SAVOIR FAIRE

Après une année 2018 très difficile, les hommes de la pierre de l'association Pierre et Savoir Faire ont de nouveau bon moral, ils remercient la commune de Moulins Sur Tardoire, la communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord, le Conseil Départemental, le Rendez-vous des Compagnons, Autosur de Ma Campagne, les communes de Pranzac et de St Sornin, l'office de tourisme Lez-Périgord pour leur aide financière et matérielle à la remise en marche du Moulin de la Pierre et de ses activités qui ont eu un grand succès pour l'année 2019 avec les expositions de sculpture, de peinture et d'ateliers initiation qui ont fait le plein tout l'été grâce aux bénévoles.

Pour cette fin d'année, un groupe d'artistes propose un petit marché de Noël de l'art les 21 et 22 décembre de 9h à 17h, si vous avez envie d'offrir une œuvre d'art en cadeau profitez de ce week-end.

L'association propose toujours des ateliers avec des artistes professionnels :

- ◆ Dessin-modelage le mardi soir de 19h à 21h avec Olivier LAFFORT 10€ les 2 heures.
- ◆ Sculpture sur marbre le jeudi de 16h à 21h avec Didier SALVAN 5€ de l'heure.

Vous avez aussi la possibilité de venir en atelier libre (pierre et terre) le mercredi de 14h à 17h avec Claude BEAUGARD et le samedi de 9h à 12h avec Gilles ZEFNER.

Ces ateliers nécessitent une adhésion à l'association et une participation de 2 € par atelier de 3h.

Pour plus de renseignements:

Mail: pierreetsavoirfaire@gmail.com

Site: www.moulinde lapierre.com

Tél: 05 45 23 68 81



SOCIETE DE CHASSE (Rancogne)

Le dimanche 7 juillet, la société de chasse de Rancogne organisait son traditionnel repas sangliers à la broche sous chapiteau, sur le terrain municipal. Cette belle journée a permis aux 140 convives présents de se régaler et de passer un agréable moment.

Contact président :

Monsieur MOULIDIER au 06 86 56 20 81.



SUBVENTIONS COMMUNALES ASSOCIATIONS

Lors du conseil municipal du 11 juin 2019, les élus ont validé les dossiers de demande de subventions d'associations qui ont fait une demande officielle avec bilan financier, situation financière, budget 2019 et projets pour l'année :

☐ Associations communales

- FLPA : 1 400,00 €
- Anciens combattants Rancogne : 250,00 €
- Anciens combattants Vilhonneur : 150,00 €
- Société de chasse (Rancogne) : 350,00 €
- L'Enchantié : 300,00 €
- Pierre et Savoir Faire : 500,00 €
- Les Liliputiens : 200,00 €

☐ Subvention exceptionnelle

- V.A.L : Cette association n'a pas fait de demande de subvention. Lors du sinistre du 4 juillet 2018, cette association a donné toutes ses réserves de boissons et de nourriture pour des habitants et services de secours. Le conseil municipal a donc octroyé une subvention exceptionnelle de 200,00 €.

☐ Associations hors communes

- Comité de jumelage Birkenau : 50,00 €
- MFR de Saint-Projet : 400,00 € (participation aux frais de scolarité, 100 € par enfant de la commune)

RANCOGNE

La Boissière (Vilhonnoir)

JANV. 20		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPT.		OCT.		NOV.		DÉC.		JANV. 21	
M1 FÉRIÉ		S1	D1	D1	D1	M1	M1	V1 FÉRIÉ	L1 FÉRIÉ	L1 FÉRIÉ	23 M1	M1	M1	S1	S1	M1	M1	J1	J1	D1	D1	M1	M1	D1	D1
J2	L2	D2	L2	40 J2	M2	J2	J2	S2	M2	M2	J2	J2	J2	D2	D2	M2	M2	V2	V2	L2	L2	M2	M2	S2	S2
V3	M3	L3	M3	06 V3	M3	V3	V3	D3	M3	M3	V3	V3	V3	L3	L3	J3	J3	S3	S3	M3	M3	J3	J3	D3	D3
S4	M4	M4	M4	S4	L4	S4	S4	L4	19 J4	S4	S4	S4	S4	M4	M4	V4	V4	D4	D4	M4	M4	V4	V4	L4	L4
D5	M5	M5	M5	D5	M5	D5	D5	M5	M5	V5	D5	D5	D5	M5	M5	S5	S5	L5	L5	J5	J5	S5	S5	M5	M5
L6	02 J6	V6	V6	L6	15 M6	L6	L6	S6	S6	S6	L6	28 J6	J6	J6	J6	D6	D6	M6	M6	V6	V6	D6	D6	M6	M6
M7	V7	S7	S7	M7	J7	M7	M7	J7	V8 FÉRIÉ	L8	24 M8	M8	M8	S8	S8	L8	L8	J8	J8	D8	D8	M8	M8	V8	V8
M8	S8	S8	S8	M8	S8	M8	M8	S8	S8	M8	24 M8	M8	M8	S8	S8	L8	L8	J8	J8	D8	D8	M8	M8	V8	V8
J9	D9	D9	D9	J9	11 J9	J9	J9	S9	S9	M9	M9	M9	M9	D9	D9	S9	S9	V9	V9	L9	L9	M9	M9	S9	S9
V10	L10	07 M10	M10	V10	D10	V10	V10	D10	D10	M10	M10	V10	V10	L10	L10	J10	J10	S10	S10	M10	M10	V10	V10	D10	D10
S11	M11	M11	M11	S11	L11	S11	S11	L11	20 J11	S11	S11	S11	S11	M11	M11	V11	V11	D11	D11	M11	M11	V11	V11	L11	L11
D12	M12	M12	M12	D12	M12	D12	D12	M12	M12	V12	V12	V12	V12	M12	M12	S12	S12	L12	L12	J12	J12	S12	S12	M12	M12
L13	03 J13	V13	V13	L13	13 FÉRIÉ	M13	M13	S13	S13	S13	S13	L13	29 J13	J13	J13	D13	D13	M13	M13	V13	V13	D13	D13	M13	M13
M14	V14	S14	S14	M14	J14	M14	M14	D14	D14	D14	D14	M14	14 FÉRIÉ	V14	V14	L14	L14	J14	J14	S14	S14	L14	L14	M14	M14
M15	S15	D15	D15	M15	V15	M15	M15	L15	25 M15	M15	M15	M15	M15	S15	S15	M15	M15	J15	J15	D15	D15	M15	M15	V15	V15
J16	L16	L16	L16	J16	S16	J16	J16	S16	S16	M16	M16	V16	V16	D16	D16	M16	M16	V16	V16	L16	L16	M16	M16	S16	S16
V17	L17	08 M17	M17	V17	D17	V17	V17	D17	D17	M17	M17	V17	V17	L17	L17	J17	J17	S17	S17	M17	M17	V17	V17	D17	D17
S18	M18	M18	M18	S18	L18	S18	S18	L18	21 J18	S18	S18	S18	S18	M18	M18	V18	V18	D18	D18	M18	M18	V18	V18	L18	L18
D19	M19	J19	J19	D19	M19	D19	D19	M19	M19	V19	V19	D19	D19	M19	M19	S19	S19	L19	L19	J19	J19	S19	S19	M19	M19
L20	04 J20	V20	V20	L20	17 M20	L20	L20	S20	S20	S20	S20	L20	30 J20	J20	J20	D20	D20	M20	M20	V20	V20	D20	D20	M20	M20
M21	V21	S21	S21	M21	J21 FÉRIÉ	M21	M21	D21	D21	D21	D21	M21	26 J21	V21	V21	L21	L21	J21	J21	S21	S21	L21	L21	M21	M21
D22	M22	D22	D22	M22	V22	M22	M22	L22	22 J22	M22	M22	J22	J22	D22	D22	M22	M22	V22	V22	L22	L22	M22	M22	V22	V22
J23	L23	L23	L23	J23	S23	J23	J23	S23	S23	M23	M23	V23	V23	D23	D23	M23	M23	J23	J23	S23	S23	L23	L23	M23	M23
V24	L24	09 M24	M24	V24	D24	V24	V24	D24	D24	M24	M24	V24	V24	L24	35 J24	J24	J24	S24	S24	M24	M24	V24	V24	D24	D24
S25	M25	M25	M25	S25	L25	S25	S25	L25	22 J25	S25	S25	S25	S25	M25	M25	V25	V25	D25	D25	M25	M25	V25	V25	L25	L25
D26	M26	J26	J26	D26	M26	D26	D26	M26	M26	V26	V26	D26	D26	M26	M26	S26	S26	L26	L26	J26	J26	S26	S26	M26	M26
L27	05 J27	V27	V27	L27	18 M27	L27	L27	S27	S27	S27	S27	L27	31 J27	J27	J27	D27	D27	M27	M27	V27	V27	D27	D27	M27	M27
M28	V28	S28	S28	M28	J28	M28	M28	D28	D28	M28	M28	V28	V28	L28	L28	J28	J28	S28	S28	M28	M28	V28	V28	L28	L28
M29	S29	D29	D29	M29	V29	M29	M29	L29	27 J29	M29	M29	S29	S29	D29	D29	M29	M29	J29	J29	S29	S29	L29	L29	M29	M29
J30	L30	L30	L30	J30	14 M30	L30	L30	S30	S30	M30	M30	V30	V30	D30	D30	M30	M30	V30	V30	L30	L30	M30	M30	S30	S30
V31	M31	D31	D31	M31	D31	M31	M31	D31	D31	D31	D31	V31	V31	L31	36 J31	J31	J31	S31	S31	M31	M31	V31	V31	D31	D31

pour les sacs noirs
pour les sacs jaunes

pour les sacs noirs
pour les sacs jaunes

1 semaine sur 2

à partir du 14 janvier

VILHONNEUR
ROCHEBERTIER (voir annotation)

pour les sacs noirs
 pour les sacs jaunes

RAMASSAGE

3 jours du 14 janvier

JANV. 20	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 21
V1 FÉRIÉ	S1	D1	M1	V1 FÉRIÉ	L1 FÉRIÉ	M1	S1	M1	J1	D1	M1	V1 FÉRIÉ
J2	D2	L2	J2	S2	M2	J2	D2	M2	V2	L2	M2	S2
V3	L3	M3	V3	D3	M3	V3	L3	M3	S3	M3	J3	D3
S4	M4	L4	S4	L4	J4	S4	M4	V4	D4	M4	V4	L4
D5	V5	M5	D5	M5	V5	D5	M5	S5	L5	J5	S5	M5
L6	J6	V6	L6	M6	S6	L6	J6	D6	M6	V6	D6	M6
M7	V7	S7	M7	J7	D7	M7	V7	L7	S7	L7	J7	S7
S8	D8	L8	S8	V8 FÉRIÉ	L8	M8	S8	M8	J8	D8	M8	V8
J9	D9	L9	J9	S9	M9	J9	D9	M9	S9	L9	M9	S9
V10	L10	M10	V10	D10	M10	V10	L10	M10	S10	M10	J10	D10
S11	M11	L11	S11	L11	J11	S11	M11	V11	D11	M11 FÉRIÉ	V11	L11
D12	M12	J12	D12	M12	V12	D12	M12	S12	L12	J12	S12	M12
L13	J13	V13	L13	L13 FÉRIÉ	S13	D13	J13	M13	V13	D13	M13	L13
M14	V14	S14	M14	J14	D14	M14	V14	L14	S14	L14	J14	S14
S15	D15	L15	S15	V15	L15	S15	M15	M15	J15	D15	M15	V15
J16	D16	L16	J16	S16	M16	J16	D16	M16	V16	L16	J16	S16
V17	L17	M17	V17	D17	M17	V17	L17	M17	S17	M17	J17	D17
S18	M18	L18	S18	L18	J18	S18	M18	V18	D18	M18	V18	L18
D19	J19	V19	D19	M19	V19	D19	M19	S19	L19	J19	S19	M19
L20	J20	S20	L20	M20	S20	J20	M20	D20	M20	V20	D20	M20
M21	V21	D21	M21	J21 FÉRIÉ	D21	V21	M21	L21	S21	L21	J21	S21
S22	D22	L22	S22	V22	L22	S22	M22	M22	J22	D22	M22	V22
J23	D23	L23	J23	S23	M23	J23	D23	M23	V23	L23	M23	S23
V24	L24	M24	V24	D24	M24	V24	L24	M24	S24	M24	J24	D24
S25	M25	L25	S25	L25	J25	S25	M25	V25	D25	M25	L25	S25
D26	J26	V26	D26	M26	V26	D26	M26	S26	L26	J26	S26	M26
L27	J27	S27	L27	M27	S27	L27	J27	D27	M27	V27	D27	M27
M28	V28	D28	M28	J28	D28	M28	V28	L28	S28	L28	J28	S28
S29	D29	L29	S29	V29	L29	S29	M29	M29	J29	D29	M29	V29
J30	L30	M30	J30	S30	M30	J30	D30	M30	V30	L30	J30	S30
V31	D31	L31	V31	D31	V31	L31	M31	S31	D31	J31	S31	D31

ATTENTION : Pour ROCHEBERTIER le ramassage est effectué le mercredi. En cas de jour férié un lundi, mardi ou mercredi le ramassage a lieu le jeudi.

Pour vos démarches administratives

A compter du 1er janvier 2020

Adressez-vous au secrétariat de Rancogne pour :

- ♦ Urbanisme : Permis de construire, déclaration préalable de travaux...
- ♦ Gestion des logements communaux
- ♦ Aide sociale
- ♦ Réservation salles polyvalentes (une information vous sera faite pour vous prévenir de la mise à disposition pour la location)

Horaires ouverture mairies

Rancogne :

Mardi et vendredi de 14h à 18h.
Tél : 05 45 23 10 83

Vilhonneur :

Lundi, mardi de 14h à 17h.
Jeudi, vendredi de 9h à 12h.
Tél : 05 45 23 11 68

Mail : secretariat@moulins-sur-tardoire.fr

Adressez-vous au secrétariat de Vilhonneur pour :

- ♦ Etat civil: mariage, PACS, naissance, décès...
- ♦ Eclairage public, télécommunication
- ♦ Consultation de documents
- ♦ Renseignements divers et pour toute autre démarche



Municipales 2020

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020. C'est ce que précise un décret publié au *Journal officiel* du jeudi 5 septembre 2019.

Pour participer, en tant qu'électeur, à ce scrutin il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas fait, vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour faire votre demande d'inscription (en mairie ou en ligne).

2020 Moulins-sur-Tardoire

Les conseils municipaux de Moulins-sur-Tardoire, vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année,

et vous convient à la traditionnelle cérémonie qui aura lieu le

**Samedi 11 janvier 2020
à 18 heures dans
la salle polyvalente de Rancogne**

